ATTENTION: AVANT TRANSFORMATION EN MOTION

19 juin 2000

00.137
ad 00.025

Postulat du groupe libéral-PPN

Pléthore aux contrôles des denrées alimentaires et des viandes?

Le contrôle des denrées alimentaires et des viandes relève, pour une part, des exigences fédérales et laisse aux cantons toute latitude d'organisation.

Ces contrôles et analyses sont, à notre connaissance, exécutés de manière performante, qu'ils soient le fait des collaborateurs du laboratoire cantonal ou des contrôleurs communaux.

Il semblerait pourtant que le nombre de collaborateurs affectés à ces tâches soit proportionnellement important par rapport à d'autres cantons, notamment en Suisse romande.

Nous demandons au Conseil d'Etat de procéder à une comparaison qualitative et quantitative avec d'autres cantons, afin de déterminer si ces supputations sont vérifiées et, si oui, pour quelles raisons.

Signataires: J.-P. Authier, N. Aubert, J. Walder, S. Perrinjaquet, O. Haussener et C. Bugnon.